

qui sera ouvert par prélèvement sur le chapitre XXXVII article 13 du budget de l'exercice 62 intitulé "réparations du temple de Marie-Joëffroy" avec une ouverture de crédit de 35.000 NF.

Approuvé à l'unanimité

b) Création et entretien des espaces verts : marché Bonnin

M. Bonnin, paysagiste, rue Tout de Chèvres à Royan, a été chargé de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts et des jardins de la ville dans le courant de l'année 1962.

En vue de permettre le règlement de ses mémoires la passation d'un marché de 90.000 NF est demandée au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal.

Vu les propositions de l'Ingénieur des TPE

Vu l'avis favorable de la Commission des Travaux et de la Commission des Finances du 26 septembre 1962.

Autorise M. le Maire

à passer un marché de gré à gré limité à la somme de 90.000 NF avec M. Pierre Bonnin, paysagiste, rue Tout de Chèvres à Royan.

dit que la dépense sera mandatée sur le chapitre XVII, art 6 "Travaux de voirie" jusqu'à concurrence de 70.000 NF et chapitre XIX article 1^{er} "entretien de la voirie communale" dans la limite de 20.000 NF

Approuvé à l'unanimité

c) Insonorisation du gymnase du lycée

Par arrêté en date du 8 février 1962, M. le Ministre de l'éducation nationale a alloué à la commune une subvention s'élevant à 60% du montant des dépenses nécessaires à l'aménagement des installations d'éducation Physique du Lycée Mixte de Royan. Les travaux comprennent notamment :

L'insonorisation du gymnase

9.996 NF

Protection des surfaces d'éclairage du gymnase

2.184 NF

Soit une dépense subventionnable de 12.180 NF

sur laquelle la subvention est évaluée à 7.308 NF

M. Seguy, architecte, a été chargé d'effectuer une étude en vue de l'insonorisation de ce gymnase.

Il propose que cette opération soit effectuée en peinture résonance spéciale et anti condensation

dit que la dépense sera imputée sur un crédit spécial qui sera ouvert par prélèvement sur le chapitre XXXVII article 13 du budget de l'exercice 62 intitulé "réparation du temple de Maine Geoffroy" avec une ouverture de crédit de 35.000 NF.

Approuvé à l'unanimité

b) - Création et entretien d'espaces verts : marché Bonnin

M. Bonnin, paysagiste, rue Tout de Chèvres à Royan, a été chargé de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts et des jardins de la ville dans le courant de l'année 1962.

- En vue de permettre le règlement de ses mémoires la passation d'un marché de 90 000 NF est demandée au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal.

Vu les propositions de l'Ingénieur des TPE

Vu l'avis favorable de la Commission des Travaux et de la Commission des Finances du 26 septembre 1962.

Autorise M. le Maire

à passer un marché de gré à gré limité à la somme de 90.000 NF avec M. Pierre Bonnin, paysagiste, rue Tout de Chèvres à Royan.

dit que la dépense sera mandatée sur le chapitre XVII, art 6 "Travaux de voirie" jusqu'à concurrence de 70.000 NF et chapitre XIX article 1^{er} "entretien de la voirie communale" dans la limite de 20.000 NF

Approuvé à l'unanimité

c) - Insonorisation du gymnase du lycée

Par arrêté en date du 8 février 1962, M. le Ministre de l'éducation Nationale a alloué à la commune une subvention s'élevant à 60% du montant des dépenses nécessaires à l'aménagement des installations d'éducation Physique du Lycée Mixte de Royan les travaux comprenant notamment :

L'insonorisation du gymnase	9.996 NF
Protection des surfaces d'éclairage du gymnase	2.184 NF
Soit une dépense subventionnable de	12.180 NF

sur laquelle la subvention est évaluée à 7.308 NF

M. Segay, architecte, a été chargé d'effectuer une étude en vue de l'insonorisation de ce gymnase.

Il propose que cette opération soit effectuée en peinture réoxophone spéciale et anti condensation